



## Mise en demeure avant saisie

-----  
Par Marlene95

Bonjour,

Je suis harcelée par le pôle emploi depuis des mois. En effet, suite à un trop-perçu de 6 mois de 2012 réclamé sauvagement en 2015 et pour lequel ils m'ont accordé un échéancier, malgré 2 versements déjà effectués en date, je reçois toujours de leur part des courriers de relance avant mise en demeure, le dernier envoyé en recommandé le 05/10. J'ai besoin d'aide pour faire entendre mes droits et pour l'exemple obtenir un dédommagement.

Merci d'avance pour votre aide

Cordialement,  
Marlène M.